

La Puce à l'oreille

URBANISME

ENVIRONNEMENT

MARCHÉS PUBLICS

EDITORIAL

Nouvelle maquette, lectorat élargi, archivage à la Bibliothèque Nationale de France : votre petite «Puce» devient grande ! Et nous vous remercions de son succès.

Pour offrir un surcroît de relief à l'incontournable sujet du moment, *La Puce à l'oreille* vous propose aujourd'hui un éclairage fort sur le «Grenelle Environnement».

Objectif : faire éclore pour vous le bon grain qu'il recèle, au-delà de l'ivraie médiatique en germe... Se succèdent à notre micro quatre témoignages particuliers. Ils vous apportent le regard motivé - et les idées - d'une grande agglomération, d'une Région, des Ponts et Chaussées, et de la Fédération Française du Bâtiment d'Ille-et-Vilaine. Participant au Grenelle Environnement en tant qu'expert, SETUR s'engage aux côtés de tous ceux qui voudraient concrétiser durablement ces objectifs.

Pour cette nouvelle année riches de promesses, nous vous souhaitons de garder votre enthousiasme et... *La Puce à l'oreille* ! Et si vous cherchez en avant-première un site idéal pour vos projets, rendez-vous sur

«setur.fr», nous vous y promettons un accueil chaleureux.



Gwénaëlle CARFANTAN
Présidente SETUR

GRENELLE : PETIT OU GRAND, LE CHANGEMENT EST LA! 35 Comités Opérationnels préparent la Loi.

Le «Grenelle Environnement» est une gigantesque conférence transversale qui n'a pas de précédent dans le domaine. Son résultat sera-t-il aussi hypertrophié que ses ambitions ? Passant de l'audit aux propositions, de l'écoute tous azimuts aux projets d'actions ciblées, elle se veut supra-politique, car avant tout démocratique, sans toutefois respecter aucun processus institutionnel existant.

L'ETE DERNIER FUT CONSACRE A L'ELABORATION DE PROPOSITIONS D'ACTIONS

Autour de thèmes précis, six groupes de travail et 2 Ateliers intergroupes ont été constitués, composés de 40 membres chacun, issus de 5 collèges. Ces collègues représentent autant que faire se peut les acteurs du développement durable : l'Etat, les collectivités locales, les ONG, les employeurs et les salariés.

Ces propositions d'actions ont ensuite fait l'objet d'une vaste consultation dans toute la France. En Septembre, l'ensemble de la «société civile» et du «monde professionnel», mais aussi une trentaine d'Instituts et Collectifs, Conseils et Comités Nationaux, Etablissements Publics et Fédérations, ont été invités à se prononcer.

Fin Octobre, les différents Collèges se sont réunis en 4 Tables Rondes thématiques pour dégager les grands axes d'actions et objectifs. Le Président Sarkozy a clos ces journées par un discours de restitution des conclusions en présence d'Al Gore, Prix Nobel de la paix 2007.

IL S'AGIT DESORMAIS DE RENDRE CE VASTE TRAVAIL CONCRET

ou du moins concrétisable. Et donc de l'appréhender dans le droit positif. J.-L. Borloo, il y a quelques jours,

soulignait que *«le travail est vertigineux, le calendrier de sa réalisation est incroyablement serré»*. Pour y parvenir, pas moins de 35 comités opérationnels sont au travail et élaborent ce qui est déjà surnommé «le paquet législatif» ! Une grande loi d'orientation et de programmation fondamentale devrait ainsi être votée avant l'été prochain.

LE GRENELLE AUJOURD'HUI

Préparation du «paquet législatif» par 35 comités opérationnels :

Objectif initial : une Loi «Grenelle I» pour février et une Loi «Grenelle II» pour le printemps.

Objectif corrigé : une grande Loi d'orientation et de programmation fondamentale avant l'été prochain. En attendant de probables Décrets d'application...

TOUTE UNE EDUCATION

La pérennité à long terme de cette intégration dans nos réflexes quotidiens est anticipée : un Groupe de travail *ad hoc* travaille actuellement sur l'éducation au développement durable. A la croisée de l'éducation civique, de la biologie et de la géographie, une pédagogie est en effet à dessiner si l'on souhaite que nos efforts d'aujourd'hui puissent eux-mêmes engendrer d'autres demain. Pour toucher les élèves de tous niveaux, il s'agira de mobiliser leurs enseignants dès leur propre formation, et de proposer aux établissements scolaires des démarches concrètes.

En attendant, et dans un esprit constructif, nous avons demandé à quatre acteurs incontournables de notre secteur de partager avec vous leurs projets, et pourquoi pas leurs rêves. Comme chacun de vous, ils sont directement concernés par au moins la moitié de ces Comités Opérationnels !



Inspecteur Général,
CONSEIL GENERAL DES
PONTS ET CHAUSSEES

Pourquoi parle-t-on tant de «gouvernance»? Quel est l'enjeu?

En ces périodes de réflexion sur notre avenir « durable », nous nous devons de rechercher les bons outils pour assurer les cohérences, notamment au niveau de la gestion des territoires. Voilà ce que recouvre la notion de gouvernance.

Quels sont les différents niveaux de réflexion ?

L'Etat prépare sa nécessaire adaptation. Il accompagne aussi les collectivités. Exemples : les Intercommunalités ne doivent-elles pas se fonder sur des critères géomorphologiques, d'économie, de pôle d'habitat, de bassin versant... en un mot de bassin de vie ? Quelle est l'échelle de coopération pertinente pour nos documents d'Urbanisme ?

Localement, comment se traduit la question de la gouvernance ?

La question de fond est : Comment rendre plus pertinente la responsabilité et l'action des élus dans ces domaines complexes ? Leurs compétences en Aménagement du Territoire ont en effet des répercussions transversales et extra-territoriales. Sont concernés : l'énergie, les modes de déplacement, le logement, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de l'eau...



Directrice de la Mission
Développement Durable
et Espaces Naturels,
NANTES METROPOLE

Les objectifs du Grenelle et de Nantes Métropole voquent-ils de conserve ?

Grâce au Grenelle Environnement, nous espérons conjuguer nos efforts métropolitains aux efforts nationaux. En effet, l'objectif issu des travaux du GIEC est d'avoir divisé par 4 les émissions de CO2 dans le bâtiment et les déplacements en 2050. Pour y parvenir, nous ambitionnons de diviser par 2 nos émissions pour 2025.

Comment s'investit Nantes Métropole ?

Concrètement, nous avons réalisé un important bilan carbone. L'objectif fixé implique un effort cumulé de réduction de 50 000 T / an. Il faut donc rénover, réhabiliter et anticiper l'objectif dans les projets d'urbanisation ; nous prévoyons de fédérer toutes les actions convergentes, de les adapter au territoire et de créer un observatoire. Ici même, la Direction de l'eau potable a fait l'objet d'un bilan carbone ; nous analyserons la possibilité de l'étendre dans un objectif d'exemplarité de tous les Services.

Quels sont les premiers leviers sur lesquels agir ?

Pour nous ce fut l'agenda 21 et ses effets d'entraînement sur le territoire : mobilisation des acteurs locaux et des Services, création d'«Agendas 21» communaux, naissance d'un réseau de référents communaux travaillant ensemble sur les sujets communs. Parmi les actions de l'agenda 21 communautaire, le Plan Climat communautaire, qui lui aussi est décliné en une version communale pour le diagnostic des émissions de CO2. C'est un deuxième outil majeur pour fédérer les initiatives et renforcer notre action.



Chef du Service du Paysage
et de l'Ecologie urbaine,
Responsable des dossiers
EcoFaur, REGION BRETAGNE

Quelle sera l'influence du Grenelle sur votre activité ?

Il va la renforcer : il conforte notre message d'aménager et construire autrement, puisque notre activité concourt elle aussi à faire entrer dans les mœurs le Développement Durable.

Que propose la Région aux petites Collectivités ?

En appliquant notre «Agenda 21» à l'extérieur, nous nous positionnons comme «Région-partenaire». Non seulement nos financements provoquent un effet de levier important, mais nos politiques insufflent des dynamiques volontaristes. Ainsi, pour la gestion intégrée des zones côtières, nous sommes à même de mettre tous les interlocuteurs en relation, autour de la

même table... et du même objectif.

A quoi s'attendre maintenant ?

Le Grenelle va maintenant, souhaitons-le, jouer un rôle d'accélérateur, et encourager les entreprises à moins d'attentisme. Toute la chaîne de maîtrise d'œuvre doit se mobiliser ! Car la demande des particuliers et des Collectivités est de plus en plus forte, mais l'offre de compétences est insuffisante et peu structurée.



Directeur général des
Etablissements DANJOU
Président départemental
de la FEDERATION
FRANÇAISE DU BATIMENT
ILLE-ET-VILAINE

Quel est l'enjeu du Grenelle pour le Bâtiment ?

Le Grenelle va dans le bon sens. Dans le bâtiment, l'une des clés de l'avenir réside dans l'industrialisation des méthodes «écologiques». Elle permettra de répandre les pratiques en minimisant leur coût.

Par exemple, la fabrication en usine de panneaux de toiture intégrant l'isolation, la récupération des eaux pluviales, et la contrainte esthétique. Mais malgré cette industrialisation, le coût pour les particuliers

est le tendon d'Achille du développement durable : le phénomène est donc encore fragile et peut s'éteindre facilement. Comment l'Etat va-t-il motiver les banques et les propriétaires pour consolider la tendance actuelle ?

Bâtiment et développement durable : un mariage d'amour ?

Nos métiers s'apprennent à vivre une mutation formidable. Le développement durable implique une transversalité des compétences extrêmement valorisante. Interviendront des métiers novateurs : peintres-menuisiers ou couvreurs-électriciens-plombiers. Leur rôle intégrera une réelle mission de conseil.

Le client aura besoin de technicité, et d'être rassuré. Ce phénomène participera à éliminer de la course les incompétents. Et beaucoup de métiers corollaires en économies d'énergies et de ressources naturelles n'ont pas encore écloré. Il faut trouver les écoles anticipant ces futurs métiers qui auront de vraies perspectives de carrière.

A la question de la qualité des formations, il faut ajouter celle de la quantité des formés : dans le département, on a déjà actuellement un réservoir de 30 ans de travail ; or les jeunes qui sortent de l'école suffisent à peine à remplacer les départs en retraite, et la région attend 60 000 habitants supplémentaires dans les années à venir...

Toutes les « Puces » sont téléchargeables sur
le site idéal pour vos projets : WWW.SETUR.FR

